



# APNODE

African Parliamentarians' Network on Development Evaluation  
Réseau des Parlementaires africains pour l'évaluation du développement

**Rapport de la 7e Assemblée Générale Annuelle du Réseau des Parlementaires  
Africains pour l'Evaluation du Développement**

**Date : 01 au 03 août 2022**

**Rabat, Maroc**

## Sommaire

Sigles .....	i
Résumé exécutif .....	ii
Jour 1: Pré-assemblée générale annuelle .....	1
I. Introduction : Secrétariat et Comité exécutif de l'APNODE .....	1
II. Présentation de l'APNODE – Qui nous sommes ? que faisons-nous ? objectifs et vision .....	1
III. Formation virtuelle : Utilisation des données probantes dans les politiques et la pratique : Enseignement de l'Afrique.....	3
Jour 2 .....	5
I. Remarques d'ouverture.....	5
II. APNODE – Bilan Annuel (2021-2022) video.....	5
A. Procès-verbal de la 6e AGA et questions soulevées .....	5
B. Rapport Annuel 2021-2022 .....	7
C. Rapport financier annuel 2021.....	8
IV. Conclusions de l'enquête parlementaire de l'USAID-TSUE sur l'utilisation des données probantes .....	14
Jour 3.....	18
I. PANEL II: Institutionnaliser l'évaluation en tant qu'outil de gouvernance : quel rôle les parlements doivent-ils jouer pour atteindre cet objectif ? .....	18
II. PANEL III : Repenser l'engagement et l'action parlementaires en réponse aux crises .....	21
III. Considérations pour la 8e AGA de l'APNODE et autres questions .....	23
IV. Séance de clôture et vote de remerciement.....	23
ANNEXES.....	24

## Sigles

<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>AfrEA</b>	Association Africaine d'Evaluation
<b>AGA</b>	Assemblée Générale Annuelle
<b>APNODE</b>	Réseau des Parlementaires Africains pour l'Evaluation du Développement
<b>CLEAR AA</b>	Centre d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats Afrique anglophone
<b>CLEAR AF</b>	Centre d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats Afrique francophone
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>GEI</b>	Initiative Globale d'Evaluation
<b>gLOCAL</b>	Semaine mondiale de l'évaluation
<b>IDEV</b>	Evaluation Indépendante du Développement
<b>KNUST</b>	Université Kwame Nkrumah pour la Science et la Technologie
<b>RFE</b>	Réseau Francophone de l'Evaluation
<b>TdC</b>	Théorie du Changement
<b>UNICEF</b>	Fonds international des Nations Unies pour l'enfance
<b>ONU-Femmes</b>	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
<b>URI</b>	Université de Rhode Island
<b>USAID-TSUE</b>	Agence des États-Unis pour le développement international - Outils pour renforcer l'utilisation des preuves
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-africaine

## Résumé exécutif

Ce rapport traite de la septième Assemblée générale annuelle (AGA) du Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation du développement (APNODE), qui s'est tenue à Rabat, au Maroc, du 1er au 3 août 2022 sur le thème « **Engagement public parlementaire efficace pour un développement inclusif** ».

L'événement, organisé par la Chambre des conseillers du Maroc, a attiré plus de 80 participants de 14 parlements et sénats nationaux (Bénin, Cameroun, RCA, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Gambie, Ghana, Madagascar, Maroc, São Tomé & Príncipe, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe). Étaient également présents un certain nombre d'institutions partenaires de l'APNODE, la BAD, le CLEAR-AA, le CLEAR-AF, le RFE, l'UNICEF et l'USAID-TSUE.

Avant l'ouverture officielle a eu lieu la Pré-AGM le 1er août 2022. Au cours de la Pré-AGM, les membres du Comité exécutif (CE) se sont réunis pour réfléchir sur les questions clés au cœur de l'AGA et du Réseau. La réunion a également servi à convenir du programme de la septième AGA, des messages clés et de l'approche de l'Assemblée générale. À la suite de cette réunion du CE, le président de l'APNODE s'est présenté ainsi que les membres de l'exécutif du réseau, chacun prenant brièvement la parole pour dire quelques mots. Le Secrétariat a fait une présentation sur le Réseau, permettant aux nouveaux participants de découvrir l'histoire, les objectifs et la structure de gouvernance de l'APNODE. Les participants ont eu un aperçu de l'APNODE, son objectif, sa mission, son mandat, ainsi que les modalités de l'adhésion. La présentation a également mis en évidence les avantages de l'APNODE, le paysage des ressources et les chapitres nationaux. Parmi les nouveaux participants figuraient le président du Sénat d'Eswatini, des députés d'Égypte, du Ghana, de Madagascar, du Maroc, de Zambie et des représentants de CLEAR-FA et RFE.

Une session de formation virtuelle sur « **L'utilisation des données probantes dans les politiques et la pratique : Leçons de l'Afrique** », co-organisée avec CLEAR-AA, a été animée par Ian Goldman, conseiller en systèmes d'évaluation et de preuves, CLEAR-AA/GEI. La session a fourni des informations sur l'utilisation des preuves dans les parlements africains. Il a également permis aux participants de partager des idées et des expériences de leurs parlements et sénats respectifs.

Les activités de la pré-AGA se sont conclues avec Son Excellence, Enaam Mayara, Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc, accueillant tous les Présidents présents pour une séance à huis clos dans la soirée du 1er août 2022.

L'ouverture officielle de la 7e AGA a eu lieu le matin du 2 août 2022. Son Excellence Enaam Mayara a officiellement ouvert l'AGA, souhaitant la bienvenue aux délégués au Maroc et soulignant le rôle vital de l'évaluation dans le programme de développement de l'Afrique. Dans son allocution, l'hon. Mayara a également informé l'assemblée que la Chambre des conseillers du Maroc rejoindrait l'APNODE en tant que deuxième membre institutionnel après le Zimbabwe. Après les remarques d'ouverture, le Président de l'APNODE, Hon. Jérémie Adomahou et Jayne Musumba de la Banque africaine de développement (BAD) ont prononcé d'allocutions, après quoi les 5 présidents de parlement présents : Eswatini, Gambie, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Príncipe et Zimbabwe.

La séance d'ouverture a été suivie d'un examen des actes de la sixième AGA, ainsi que des rapports annuels et financiers de l'APNODE pour les périodes 2021-2022 et 2021, respectivement. Trois discussions du Groupe de haut niveau (GHN) ont eu lieu lors de la 7e AGA.

Le premier panel de haut niveau, animé par Michele Tarsilla, conseillère régionale de l'UNICEF, a offert l'occasion aux présidents de discuter du thème « **8 ans pour réaliser les ODD : réimaginer les impératifs stratégiques des parlements africains** ».

Ce premier panel a été suivi par une présentation par l'initiative USDA/RDI/ KNUST - TSUE sur les « **Conclusions de l'enquête parlementaire de TSUE sur l'utilisation des preuves** » à travers l'Afrique, présentée par M. Elvis Otoo Responsable principal du S&E, TSUE (Outils pour renforcer l'utilisation des preuves) Ghana.

Le troisième et dernier jour de la 7e AGA a vu deux panels supplémentaires. Le deuxième, animé par Candice Morkel, directrice de CLEAR-AA, s'est concentré sur « **L'institutionnalisation de l'évaluation en tant qu'outil de gouvernance : quel rôle les parlements doivent-ils jouer pour atteindre cet objectif ?** » Les panélistes étaient l'hon. Abdelilah Hifdi de la Chambre des Conseillers du Maroc, Hon. Joseph S. Munsanje du Parlement de la Zambie, Hon. Omega Sibanda du Parlement du Zimbabwe, et Hon. Gizella Tetteh-Agbotui du Parlement du Ghana.

Le troisième panel portait sur le thème « **Repenser l'engagement et l'action parlementaires en réponse aux crises** ». Les panélistes étaient l'hon. Noel Rossan Goakûn Toé, ancien député du Burkina Faso, Hon. Eleonore Johasy, Assemblée nationale de Madagascar, et M. Nginzo M. Bullen, greffier adjoint du Conseil des États du Soudan du Sud. Ce panel a été co-organisé avec CLEAR-FA et modéré par le Dr Edoé Agbodjan, Directeur, CLEAR-FA.

Ensuite, l'AGA a examiné **les questions de toute autre affaire et les considérations relatives au lieu et aux dates de la huitième AGA de l'APNODE**. La séance était présidée par Hon. Musa Njingum. Les représentants de CLEAR-AA/FA ont réaffirmé leur soutien à l'APNODE. De même, l'UNICEF a exprimé son soutien en s'engageant à tirer parti de son influence pour amener les pays qui ne sont pas encore membres de l'APNODE à rejoindre le réseau. D'autres expressions de soutien sont venues du Sénat d'Égypte. Malheureusement, en raison de contraintes de temps, une discussion approfondie sur les considérations relatives au lieu et aux dates de la huitième AGA a dû être écourtée. Le Comité exécutif et le Secrétariat de l'APNODE assureront un suivi bilatéral avec les délégués.

La séance de clôture, présidée par l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, le président de la Chambre des conseillers, l'hon. Enaam Mayara a réaffirmé que le Royaume du Maroc soutiendra toutes les initiatives sérieuses en Afrique, y compris les opportunités de coopération entre Parlements. Les présidents présents, dans leurs remarques de clôture respectives, ont souligné la nécessité pour les parlements africains de soutenir la vision et le mandat de l'APNODE et pour les pays africains de faire de l'évaluation des politiques publiques une priorité pour garantir que le continent atteigne ses ODD. Dans son allocution, la 1ère Vice-présidente du Conseil des États du Soudan du Sud a informé l'auguste assemblée que le Conseil d'État, suivant les traces du Zimbabwe et du Maroc, était officiellement devenu le troisième membre institutionnel de l'APNODE. Le Président de l'APNODE et Représentant de la BAD a remercié le Roi du Maroc, le Président de la Chambre des Conseillers et son personnel pour avoir parfaitement accueilli la 7ème AGA. En conclusion, l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda a réitéré les remerciements des autres Présidents et a appelé le Maroc à soutenir fermement l'APNODE.

## Jour 1: Pré-Assemblée générale annuelle

### **I. Introduction : Secrétariat et Comité exécutif de l'APNODE**

M. Kobena Hanson (chef de projet APNODE, responsable principal du développement des capacités d'évaluation, BAD) a souhaité la bienvenue à l'Assemblée à la 7e AGA et a présenté le secrétariat composé de Boubakari Gansonre et Foteh Youssouf de la BAD.

Suite à cela, l'hon. Jérémie Adomahou s'est présenté aux participants. Hon. Adomahou est le président du comité exécutif de l'APNODE. Il est également Député à l'Assemblée Nationale du Bénin et Président de l'APNODE, Membre de la Commission de l'Equipement et du Plan de Production, Président du Réseau des Parlementaires Béninois pour le Climat, Vice-Président du Réseau des Parlementaires pour l'Eau et l'Assainissement. Hon. Adomahou a présenté les membres du comité exécutif de l'APNODE.

Le Comité Exécutif est composé de :

- Hon. Elise Pokossy-Doumbe, Vice-Présidente de l'APNODE - Membre de l'Assemblée Nationale du Cameroun, Présidente de la Section Nationale de l'APNODE, Membre du Bureau Exécutif du Réseau des Parlementaires, Populations et Développement des Populations Africaines, Membre de la Commission Culturelle, Sociale et Familiale affaires, membre de plusieurs autres réseaux. Elle lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Elle promeut l'entrepreneuriat féminin et la parité.
- Sen. Dr. Langton Chikukwa, Trésorier de l'APNODE - Président du chapitre APNODE de Zimbabwe.
- Hon. Paurina Mpariwa, membre du comité exécutif de l'APNODE – députée de Zimbabwe et Vice-présidente du chapitre APNODE de Zimbabwe.
- Hon. Musa Mbutoh Njingum, membre du comité exécutif de l'APNODE – député du Cameroun.
- Hon. Omega Sibanda, membre du comité exécutif de l'APNODE – député du Zimbabwe
- Hon. Tatenda Annastacia Mavetera, membre du comité exécutif de l'APNODE – députée du Zimbabwe, Secrétaire Générale du chapitre APNODE de Zimbabwe. Elle est également la première vice-présidente du Parlement panafricain pour le caucus des jeunes.
- Hon. Jérémie Adomahou a également présenté les Représentants des organisations partenaires techniques et financières membres du Comité Exécutif de l'APNODE.
- Jayne Musumba, Manager par intérim - Évaluation indépendante du développement (IDEV) à la Banque africaine de développement (BAD) et ancienne cheffe de projet APNODE.
- Edoé Agbodjan, Directeur du CLEAR-AF représentant M. Amos Menard, membre du Comité exécutif de l'APNODE
- Était absent M. Samuel Kouakou 3ème Représentant des organisations partenaires techniques et financières membre du Comité Exécutif de l'APNODE et Président de zieval- Côte d'Ivoire.

### **II. Présentation de l'APNODE – Qui nous sommes ? que faisons-nous ? objectifs et vision**

M. Hanson a présenté le réseau en termes de contexte, d'objectifs, de théorie du changement (ToC), de politique d'adhésion, de faits saillants et d'étapes franchies et de mobilisation des ressources.

Le Réseau a été lancé en mars 2014 lors de la 7ème conférence AfrEA à Yaoundé et a été initié par des parlementaires africains.

Afin de renforcer l'utilisation de l'évaluation pour stimuler l'efficacité du développement et la croissance inclusive, l'APNODE prévoit de:

- Sensibiliser les députés à la valeur de l'évaluation pour la politique de contrôle et la prise de décision.
- Encourager les députés à intégrer l'utilisation des données probantes dans les politiques et la prise de décision.
- Comblent l'écart entre les députés et les évaluateurs.
- Renforcer la capacité d'exiger et d'utiliser l'évaluation.
- Promouvoir que chaque évaluation au niveau des pays prenne en compte les questions de genre, de vulnérabilité et de résultats de développement équitables.

L'APNODE utilise le plaidoyer, le partage des connaissances et le renforcement des capacités pour aider les parlements à renforcer leur fonction de contrôle. Le Réseau a différentes approches telles que la présence en ligne sur TWITTER et LINKEDIN. Il s'engage également dans la diffusion à grande échelle des connaissances par le biais d'un bulletin trimestriel, de nouvelles hebdomadaires, le magazine trimestriel d'IDEV eVALUation Matters. APNODE collabore avec CLEAR AA, CLEAR-AF, TWENDELE MBELE, AfREA, RFE, UNICEF, ONU FEMMES pour aider à renforcer les capacités de ses membres. Les événements de connaissances comme cette AGA sont aussi importants que les formations ciblées. Cela lui permet de renforcer les capacités à tous les 3 niveaux fondamentaux - individuel, institutionnel et environnement favorable.

M. Hanson a souligné la nécessité de combiner les stratégies et pour le Réseau de réfléchir sur : comment renforcer le partenariat ; comment identifier de nouveaux partenaires et opportunités ; comment choisir parmi une foule d'approches pour relever les défis ; quand partenaire APNODE, quand sera courtier APNODE ; quand est-ce que l'APNODE s'y mettra seule ; et quand APNODE collaborera-t-il ?

### **Discussions**

Michele Tarsila, conseillère en évaluation, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a noté qu'il serait plus facile de collecter des fonds si l'APNODE pouvait partager des exemples où le réseau a contribué à un changement de culture dans le processus de prise de décision au sein de certains parlements. Par exemple, est-il possible pour l'APNODE de partager une liste de pays qui n'ont pas encore adhéré, car l'UNICEF peut être un allié stratégique dans l'expansion du réseau ?

Hon. Joseph S. Munsanje, député / président par intérim de l'APNODE Zambie, a demandé, s'il était lié à la théorie du changement, comment notre développement peut-il être efficace compte tenu de la base de référence différentielle et des mesures utilisées pour mesurer l'efficacité du développement dans différents pays vis-à-vis des ODD ?

M. Hanson a promis de partager la liste de tous les pays qui n'ont pas encore rejoint l'APNODE d'ici la fin de cette Assemblée.

En répondant à l'hon. Munsanje, M. Hanson a noté qu'à l'APNODE, où que vous soyez, veiller à ce que les preuves soient systématiquement utilisées joue un rôle important dans l'élévation du pays. Avoir des parlementaires qui demandent et utilisent systématiquement des preuves est la clé pour assurer l'efficacité du développement.

### **III. Formation virtuelle : Utilisation des données probantes dans les politiques et la pratique : Enseignement de l'Afrique**

Candice Morkel, directrice de CLEAR-AA à l'Université Wits d'Afrique du Sud, a présidé cette session et a présenté l'importance de l'utilisation des données probantes. Elle a présenté Ian Goldman, conseiller en systèmes d'évaluation et de preuves de GEI/CLEAR-AA.

La présentation d'Ian Goldman sur l'utilisation des données probantes dans les politiques et la pratique : les leçons de l'Afrique, est une plongée profonde dans ce que signifie utiliser des données probantes. Au cours de cette session, Ian Goldman a discuté de l'importance de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, du rôle que l'évaluation peut jouer et de la place des données probantes dans le cycle politique. Il a également partagé une définition de la preuve et de son utilisation. Le principal élément à retenir de cette présentation était la nécessité de sensibiliser davantage à l'importance d'utiliser des preuves et de savoir comment les preuves peuvent être utilisées en tant que député ou acteur des partenaires de mise en œuvre.

La présentation était très interactive, les participants partageant des exemples où des preuves ont été utilisées ou non au sein de leurs parlements. Par exemple, en Zambie, Hon. Munsanje a noté que certaines preuves ont été utilisées telles que des indicateurs économiques (inflation, taux de change, panier familial, etc.) pour aider à atteindre les objectifs du Plan de développement national (PND). Au Togo, Edoé Agbodjan, directeur, CLEAR-FA, CESAG, Sénégal, a partagé que l'Assemblée nationale a récemment adopté une loi visant à réduire la taxe sur le tabac malgré les résultats d'une étude antérieure montrant les effets secondaires du tabac sur les ménages à faible revenu. Au niveau régional, Michèle Tarsilla, conseillère en évaluation, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a partagé qu'en 2021, au Burkina Faso, l'UNICEF a mené l'évaluation de la politique nationale de protection sociale couvrant la période 2013-2023, et le résultat de cette évaluation a donné lieu à 6 actions entreprises par le Gouvernement.

En analysant le cycle politique/programme, de nombreux participants ont mentionné le manque d'implication de toutes les parties prenantes, telles que les organisations de la société civile (OSC) et les universités qui ont des connaissances approfondies dans la résolution de problèmes particuliers. Concernant le traitement des symptômes et le fait de ne pas s'attaquer aux racines d'un problème de développement, les participants ont noté que des questions autres que les preuves influencent l'agenda politique. M. Goldman a également précisé qu'il est important d'adapter le cycle politique au contexte en termes de calendrier et d'être conscient qu'il est toujours possible de rassembler des preuves existantes à partir de recherches et d'évaluations antérieures lorsqu'il n'y a pas assez de temps ou de ressources pour mener une évaluation.

Il a partagé un guide pour la planification d'une politique et d'une pratique fondées sur des données probantes. Il a mis en évidence le besoin de savoir ce qui fonctionne (les résultats que l'on recherche), pour quelles personnes, dans quelles conditions, sur quelle période et à quel coût ; puis intégrer la

recherche et l'évaluation avec les connaissances, les compétences, les expériences, l'expertise et le jugement des décideurs et en apportant des preuves des bénéficiaires eux-mêmes.

Les participants ont également partagé les défis socio-économiques et culturels rencontrés sur la feuille de route des actions à mener de la politique au programme et au projet.

Discutant de la manière dont les parlements peuvent encourager l'utilisation des preuves, la sénatrice Dr. Camelia Sobhi du Parlement égyptien a mentionné qu'il est essentiel de sensibiliser les parlements à l'importance des preuves. Hon. Kingsley Nyarko du Parlement du Ghana a souligné la nécessité de renforcer les capacités techniques d'évaluation et d'utilisation des preuves des parlementaires par leur parlement. M. Goldman a énuméré plusieurs exemples pratiques pour encourager l'utilisation de preuves, comme la décision d'obliger l'exécutif à ce que tout projet de loi soit accompagné de données et de preuves pour informer le législateur (officialisation).

Il a invité l'auditoire à lire le livre qui a inspiré sa présentation : **Utiliser les données probantes dans les politiques et la pratique, Leçons de l'Afrique.**

**Retrouvez le livre en anglais et en français ici :**

<https://www.routledge.com/Using-Evidence-in-Policy-and-Practice-Open-Access-Lessons-from-Africa/Goldman-Pabari/p/book/9780367440077>

<https://www.cres-sn.org/wp-content/uploads/2022/03/Ebook-Donnees-probantes.pdf>

## Jour 2

### **I. Remarques d'ouverture**

À l'ouverture étaient : la sénatrice Lindiwe Dlamini, présidente du Sénat du Parlement du Royaume d'Eswatini ; Hon. Fabakary Tombong Jatta, Président de l'Assemblée nationale de Gambie ; Hon. Delfim Santiago Das Neves, Président de l'Assemblée nationale de São Tomé et Príncipe ; Hon. Pr. Simplicie M. Sarandji, président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine (RCA) ; et l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, président du Parlement du Zimbabwe - qui ont tous exprimé leur soutien à l'APNODE et à son rôle central dans la promotion d'une culture d'évaluation et d'utilisation des preuves sur le continent. Les conférenciers d'Eswatini, de São Tomé et Príncipe et de la Gambie ont participé pour la première fois à l'AGA de l'APNODE.

### **II. APNODE – Bilan Annuel (2021-2022) video**

Cette session a été présidée par le Directeur du CLEAR-FA, Edoé Agbodjan. Il constituait un bilan des activités du Réseau au cours de l'année écoulée. Les documents suivants ont également été examinés, ratifiés et adoptés : i) procès-verbal de la sixième assemblée générale annuelle de l'APNODE (et questions qui en découlent), ii) rapport annuel de l'APNODE 2021-2022 et iii) rapport financier de l'APNODE 2021. Les documents ont été présentés respectivement par Hon. Elise, Pokossy Doumbe, vice-présidente de l'APNODE ; Hon. Paurina Mpariwa, membre du comité de l'APNODE ; et le sénateur Dr Langton Chikukwa, trésorier de l'APNODE.

#### **A. Procès-verbal de la 6e AGA et questions soulevées**

L'Hon. Elise, Pokossy Doumbe a présenté le procès-verbal de la 6ème Assemblée tenue Générale en synthétisant virtuellement toutes les activités qui se sont déroulées du 25 au 27 août 2021.

- Le premier jour, l'Assemblée générale pré-annuelle, une session sur l'orientation de l'APNODE et une classe de maître présentant l'outil de contrôle parlementaire africain (OCP Africain) ont été animées par CLEAR Afrique anglophone.
- Le deuxième jour, l'Hon. Abbas Imbassou Ouattara, vice-président de l'APNODE, a ouvert la sixième assemblée générale. Un examen des rapports annuels 2019-2020 et 2020-2021 de l'APNODE, des rapports financiers 2019 et 2020 et du procès-verbal de la cinquième assemblée générale a été partagé. De plus, les participants ont eu à travers le HLP1 sur : L'action parlementaire en temps de crise, l'occasion d'échanger sur les actions des parlementaires en faveur de l'engagement avec les électeurs pendant la pandémie de COVID-19, ainsi que sur les résultats et l'impact de ces actions. Le jour 2 a été clôturé par la nomination d'un commissaire électoral et d'un comité pour guider et superviser l'élection du comité exécutif de l'APNODE 2021-2023, et 7 candidats ont exprimé leur désir de servir en tant que membres du CE.
- Le troisième jour, un deuxième HLP s'est tenu sur le thème « Renforcer le contrôle parlementaire pour un développement transformateur ». La CE a continué à utiliser le plan de travail triennal 2018-2020 et le plan stratégique pour les trois prochaines années (2021-2024) et a supprimé toutes les activités réalisées du plan de travail 2018-2020. La troisième journée s'est terminée par l'élection pour la période 2021-2023, une passation de pouvoir entre le CE sortant (2019-2021) et le CE entrant (2021-2023)., Les participants ont ensuite tenu une discussion dont il a été noté ce qui suit :

L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, président du Parlement du Zimbabwe, a suggéré que l'audience puisse présenter toute question concernant le procès-verbal et adopter ce dernier. Il a également noté les questions et amendements suivants au procès-verbal de la sixième AGA et les questions soulevées.

- Page 1 sous le point 2 : CLEAR-AA Master Class, la Zambie a-t-elle un chapitre APNODE ?
- Page 2 du jour 1, sous la séance d'ouverture, troisième paragraphe, son nom a été mal enregistré, il l'a orthographié « Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda ».
- Page 4, point 3, rapport financier 2019-2020 - le Secrétariat devrait améliorer le paragraphe commençant par Neveen el Tahri (de nombreux points-virgules devraient être remplacés par des virgules).
- Page 6, Point IV, il convient de préciser que Jean Marie Loncle de RFE a été élu Commissaire Électoral.

Page 9, Examen du plan stratégique 2017-2020 de l'APNODE et du plan de travail triennal 2018-2020 prévoyant les 3 prochaines années 2021-2023. Il a exhorté le Secrétariat à ne pas supprimer ce qui a été accompli précédemment mais plutôt à conserver toutes les activités à des fins d'évaluation. Il a également demandé l'inclusion du plan de travail et du plan stratégique antérieurs parmi les documents à examiner.

### **Réponses**

L'Hon. Joseph S. Munsanje a confirmé la présence d'un chapitre APNODE actif en Zambie.

Hon. Jérémie Adomahou, Président APNODE / Membre, Assemblée nationale, Bénin, a noté que l'AG, les éléments du plan de travail 2018-2020 déjà mis en œuvre ont été présentés dans le rapport d'activité 2018-2020. Le Secrétariat a été chargé de mettre à jour ce plan de travail pour la période 2021-2024 en éliminant les éléments qui avaient déjà été mis en œuvre. Il n'était donc pas nécessaire de redistribuer ces documents à l'Assemblée en cours pour examen puisqu'ils ont été examinés lors de la précédente AGA (6e).

L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, au nom du Parlement du Zimbabwe, a demandé au Secrétariat de partager la stratégie révisée 2021 à 2024 et le plan de travail afin qu'il puisse les diffuser auprès des législateurs du Parlement du Zimbabwe.

L'Hon. Noel Rossan Goakûn Toé, ancien député, Parlement du Burkina Faso, a demandé les corrections suivantes.

- Dans la version française du rapport de la 6e AGA, à la page 8 précisément sur le deuxième paragraphe, concernant le mode de paiement, en lisant la phrase commençant par M. Hanson, le terme "Sur" devrait être supprimé.
- Dans le paragraphe qui suit, il mentionne que son nom devrait s'écrire « Hon. Goakûn Toé Noel Rossan ».

Le procès-verbal de la 6e assemblée générale est adopté, compte tenu des modifications ci-dessus.

## B. Rapport Annuel 2021-2022

L'Hon. Paurina Mpariwa a présenté le rapport annuel de l'APNODE couvrant la période d'août 2021 à juillet 2022. L'Hon. Mpariwa a énuméré les activités du Réseau et la participation de ses membres à plusieurs événements nationaux et régionaux. Les principales activités partagées comprennent:

- Les réunions du CE et le plan stratégique et le plan de travail chiffré (2021-2023).
  - Le Comité exécutif de l'APNODE a convoqué six (6) réunions virtuelles. Des développements notables ont été:
    - Mise à jour sur la demande de subvention APNODE au Fonds de coopération technique nigérian;
    - APNODE Collaboration avec le projet KNUST et SCAPE;
    - D'autres questions sont mises en évidence dans le tableau 1 (p.3) du rapport annuel 2021-2022.
  - L'APNODE stratégique existant a guidé la rédaction du plan de travail chiffré (2021-2023).
  - Les stratégies pour atteindre les objectifs fondamentaux de l'APNODE sont présentées dans le rapport (tableau 2, p.4).
- Expansion du Réseau
  - Le réseau a forgé un nouveau partenariat avec TSUE, une initiative financée par l'USAID et mise en œuvre par l'USDA/URI/KNUST.
  - L'APNODE et l'USAID-TSUE ont co-organisé un forum de dialogue lors de la semaine d'évaluation gLOCAL 2022 sur le thème "Du Covid-19 aux ODD : tirer parti de l'utilisation des preuves pour améliorer la gouvernance et le développement socio-économique".
  - Du 25 au 27 août 2021, l'APNODE a tenu virtuellement sa 6e Assemblée Générale.
- Cimentier le Réseau: chapitres nationaux de l'APNODE
  - L'APNODE Zimbabwe a organisé un atelier de renforcement des capacités du 22 au 25 juillet 2022. Le 25 octobre 2021, le sénateur Dr Langton Chikukwa a présenté un document intitulé "La demande d'évaluation et la nécessité d'un budget approprié adapté à l'objectif, » lors du séminaire prébudgétaire 2021.
  - APNODE Cameroun a organisé un séminaire de renforcement des capacités des parlementaires le 25 novembre 2021.
  - APNODE Côte d'Ivoire, parmi ses nombreuses activités, ils ont rédigé la loi pour l'évaluation des politiques publiques en Côte d'Ivoire qui a été votée le 29 juin 2022.
- Partage des connaissances et apprentissage par les pairs
  - Le secrétariat de l'APNODE, les membres de son comité exécutif, les membres des sections nationales ont participé à de nombreuses activités nationales, régionales et internationales, notamment : La conférence 2022 de la Société canadienne d'évaluation (du 11 au 15 juin 2022); la semaine d'évaluation gLOCAL 2022 (du 31 mai au 3 juin 2022) ; le webinaire CLEAR-FA sur l'utilisation des preuves (6 avril 2022) ; le lancement du livre CLEAR-AA (25 mars 2022) ; la Conférence du Réseau francophone d'évaluation (7, 9, 14 et 16 décembre 2021); le webinaire de la South African Monitoring & Evaluation Society sur l'innovation technologique (12 août 2021).
- Communication & renforcement des capacités
  - Le Secrétariat a utilisé plusieurs canaux de communication dont la messagerie électronique ; nouvelles hebdomadaires, bulletin trimestriel, groupe WhatsApp du

comité exécutif, groupe et page LinkedIn, compte Twitter et communication efficace établie avec les membres et partenaires du réseau.

- CLEAR-AA et le Parlement de Zambie ont organisé une Masterclass sur le « Renforcement du contrôle et des capacités parlementaires grâce à la numérisation », lors de la 6e AGA de l'APNODE qui s'est tenue du 25 au 27 août 2022.
- En août 2021, les membres de l'APNODE Bénin, ont contribué à la rédaction du rapport préparatoire du projet de loi béninois sur l'évaluation.
- Mobilisation des ressources et résumé financier
  - Le recrutement d'un consultant en mobilisation de ressources n'a pas été possible en raison de contraintes financières. Cependant, les efforts de mobilisation des ressources se sont poursuivis.
  - Au 31 décembre 2021, le solde de trésorerie disponible du Réseau s'élevait à 41 087,26 USD (Quarante et un mille quatre-vingt-sept dollars des États-Unis).

### **Discussions**

L'Hon. Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, a suggéré quelques corrections au rapport annuel 2021-2022.

- Dans l'introduction, au paragraphe I.1 Contexte de l'APNODE dans la section Introduction, au point 3, « les parlementaires en tant qu'individus ne peuvent pas institutionnaliser l'évaluation », Il a déclaré qu'il fallait lire "Encourager les parlements à institutionnaliser l'évaluation pour éclairer la décision et l'élaboration des politiques ».
- À la page 3, à la section 2.2 au 2e paragraphe, il a été dit que la décision de maintenir le plan stratégique actuel de l'APNODE était une décision tactique prise par le CE du Réseau. L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda s'est demandé ce qui était tactique à ce sujet ?
- À la page 6, sous la section 2.4, le 1er point, le rapport ne rend pas compte d'un aspect important de la participation à cet atelier de deux hauts représentants du bureau et du cabinet du président du Zimbabwe qui représentaient le ministre responsable du suivi et de l'évaluation, et que le gouvernement zimbabwéen a institutionnalisé le S&E depuis 2015.

En répondant, l'Hon. Paurina Mpariwa du Parlement du Zimbabwe a noté que le maintien du plan stratégique actuel de l'APNODE visait à minimiser les dépenses liées à l'examen du plan stratégique de l'APNODE, qui nécessiterait un consultant, mais également les objectifs fondamentaux et les actions clés envisagées dans le plan stratégique initial. , étaient toujours d'actualité.

Le rapport annuel 2021-2022 a été adopté, a pris note des modifications suggérées.

### **C. Rapport financier annuel 2021**

Le sénateur Dr. Langton Chikukwa a présenté le rapport financier 2021, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Il a souligné ce qui suit :

- La source de financement APNODE est les frais d'adhésion au réseau.
- Au 1er janvier 2021, le solde de trésorerie d'APNODE était de 25 947,26 USD.
  - La sixième AGA virtuelle a empêché les membres qui payaient habituellement leurs frais en personne à l'AGA de le faire.
- Les appels à honorer les frais par voie électronique n'ont pas suscité beaucoup de soutien - sauf quelques-uns - rapportant APNODE 15 140,00 USD.

- Le fait de favoriser les événements virtuels a empêché l'utilisation du porte-monnaie d'APNODE, générant un solde de fin d'année de 41 087,26 USD.
- Le Comité exécutif de l'APNODE, prudent vis-à-vis des perspectives financières, a choisi de privilégier les événements virtuels/en ligne.
- Une proposition de subvention de 250 000 USD au NTCF (Fonds nigérian de coopération technique) à la BAD, est parvenue à l'étape finale - en attente de décision.
- Les partenaires stratégiques ont ajouté près de 108 000,00 USD via un soutien en nature / en espèces pour consolider les activités prévues.

Le sénateur Dr Langton Chikukwa a également indiqué la voie à suivre.

- Les membres doivent honorer les cotisations annuelles.
  - Il est nécessaire de continuer à travailler avec les membres anciens et fondateurs car ils représentent la mémoire institutionnelle. Il est également important pour l'APNODE de mobiliser des ressources éventuellement au niveau continental.
- Renforcer les collaborations, forger de nouveaux liens et repenser quand s'associer, négocier ou y aller seul.
  - La Zambie et le Zimbabwe peuvent se réunir et faire progresser les objectifs de l'APNODE en décidant quand collaborer, s'engager ou s'associer avec l'UNICEF, CLEAR-AA ou tout autre partenaire de développement.
- Poursuivre les actions de mobilisation des ressources prévues dans le Plan Stratégique du Réseau.
- Renforcer le plaidoyer autour du mandat de l'APNODE et de sa vision pour le programme de développement de l'Afrique.

### **Discussions**

L'Hon. Musa Mbutoh Njingum de l'Assemblée nationale du Cameroun a noté que pour faire pression sur nos parlements nationaux pour qu'ils soutiennent financièrement l'APNODE, nos dirigeants (présidents de l'Assemblée nationale et des parlements) présents à cette AGA peuvent être nos champions en faveur de l'APNODE.

Selon l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, la désagrégation est nécessaire dans 2 domaines :

- Les frais d'adhésion qui indiquent l'autosuffisance de l'APNODE et les fonds des partenaires au développement. Cela permettra au Réseau de pouvoir dire « nous allons dans cette direction avec un budget qui s'autofinance par exemple à 80 % et 20 % proviennent des partenaires au développement ».
- Désagréger les chapitres APNODE, pour découvrir ceux qui ont entièrement payé leurs cotisations et les autres qui ne les ont pas entièrement faites, afin qu'ils puissent être suivis par la CE.
- Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda s'est également demandé pourquoi il n'y avait pas de don de la Fondation Bill Gates et du Korean Trust Fund ? Ou attendons-nous encore des dons de leur part?
- Afin d'éviter le syndrome de dépendance, le Forum parlementaire du Sud a créé un fonds d'affectation spéciale comme véhicule de mobilisation des ressources. Peut-être que le

trésorier et le CE peuvent considérer cela comme une opportunité de moins dépendre des dons des partenaires au développement.

- En page 1 du Rapport Financier Annuel, paragraphe 4, le terme « bumped up » doit être remplacé par « beefed up ».

L'Hon. Tatenda Mavetera, membre exécutif/membre de l'APNODE, Parlement du Zimbabwe, a noté qu'il était important d'explorer les raisons possibles pour empêcher les abonnements et d'identifier les voies qui encouragent la génération de revenus.

L'Hon. Eleonore Johasy, présidente de la Commission d'évaluation des politiques publiques, Assemblée nationale de Madagascar, a suggéré de discuter de tous les sujets liés aux finances lors des panels prévus plus tard au cours de cette AGA, afin d'avoir l'opportunité d'approfondir les conversations.

Le rapport financier annuel 2021 a été adopté.

L'Hon. Joseph S. Munsanje, député / président par intérim de l'APNODE Zambie, a demandé un rapport sur les mesures prises par le réseau. Lors de la huitième Assemblée Générale, ce rapport et l'original pourront être comparés.

### **III. HLP I : 8 ans pour réaliser les ODD : Réimaginer les impératifs stratégiques des parlements africains**

Michele Tarsilla, conseillère régionale en évaluation pour le bureau régional ouest et centre de l'UNICEF, a animé cette session. Les panélistes comprenaient : L'Hon. Ahmed Akhchichine, Conseiller / 2ème Vice-Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc ; la sénatrice Lindiwe Dlamini, présidente du Sénat du Parlement du Royaume d'Eswatini ; l'Hon. Fabakary Tombong Jatta, Président de l'Assemblée nationale de la Gambie ; l'Hon. Delfim Santiago Das Neves, le Président de l'Assemblée nationale de São Tomé et Príncipe ; l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, président du Parlement du Zimbabwe ; et l'Hon. Pr. Simplicie M. Sarandji, président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine. Au cours de cette table ronde, le président, les présidents et le vice-président ont répondu à deux questions clés.

#### **1. Les parlements ont sans aucun doute un rôle central à jouer dans la réalisation de l'agenda 2030 sur le développement durable. Selon vous, quels sont les impératifs clés qui devraient guider et orienter les actions des parlements aux côtés d'autres acteurs tels que les gouvernements, la société civile et les partenaires au développement ?**

L'Hon. Ahmed Akhchichine, a mentionné qu'en tant que Parlement, ils sont particulièrement concernés par les ODD 2, 3, 4 et 6. Au niveau des Parlements, il y aurait trois leviers essentiels sur lesquels il serait possible d'agir : le levier de la loi (la définition d'une règle ou d'une norme); l'intégration de mesures concrètes dans les projets de loi de finances ; et la promotion de la concertation entre parlementaires Sud-Sud, comme cela a été fait lors de cette AGA est extrêmement pertinente.

La sénatrice Lindiwe Dlamini, a partagé deux stratégies : améliorer la prestation de services avec les citoyens au centre. Cela peut être fait en renforçant l'engagement des citoyens dans l'identification

des problèmes et des solutions créatives ; et faire participer le secteur privé à l'identification des besoins en compétences et à l'établissement de partenariats.

L'Hon. Fabakary Tombong Jatta, a souligné qu'étant donné que les parlements approuvent le budget, ils peuvent s'assurer qu'il reflète les ODD et le programme politique du gouvernement. En outre, les parlementaires, en tant que représentants du peuple, devraient envisager une approche ascendante centrée sur le peuple et décentralisée au niveau local.

L'Hon. Delfim Santiago Das Neves, a mis l'accent sur deux objectifs fondamentaux : la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et transparentes ; et assurer une prise de décision responsable, inclusive, participative et représentative. La réalisation de ces deux objectifs implique le développement d'indicateurs reflétant les priorités des autorités statistiques nationales.

L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, a partagé six aspects de la réalisation de la vision 2030 :

- Le Zimbabwe a décidé de parvenir à une société moyenne supérieure (par habitant partagé entre les citoyens devrait se situer entre 1 500 et 12 000 USD).
- Le pays s'est engagé dans une réforme législative pour faciliter les affaires malgré les sanctions internationales auxquelles le pays est confronté. Et cela permet d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers.
- Dans le cadre de la mobilisation des ressources intérieures :
  - Les banques nationales, les pensions et les assurances ont été approchées pour mener à bien le développement massif des infrastructures, créant ainsi des emplois en cours de route.
  - Le secteur privé est impliqué dans l'exploitation minière, l'agriculture et d'autres agro-industries de l'économie zimbabwéenne.
- Renforcer le contrôle exécutif de la gestion prudentielle des fonds publics.
  - Le Parlement a constitué une commission élargie du développement durable composée de tous les présidents des commissions restreintes. Il s'agit d'un comité de coordination et de liaison sous la supervision du Président et du comité du règlement intérieur. Ils doivent se réunir mensuellement et suivre tous les ateliers et séminaires afin de savoir dans quelle mesure les ODD intégrés dans le budget national sont mis en œuvre. Aux termes de la loi sur la gestion des finances publiques, tous les mois et tous les trimestres et annuellement, les ministères doivent produire des états financiers.
- Il devrait être urgent d'essayer d'atteindre les ODD afin que ce ne soit plus comme d'habitude car il ne reste que 8 ans.
- La constitution zimbabwéenne exige que nous respections la dignité du travail acharné et le Parlement montre la voie en ayant parfois à travailler pendant des heures.

L'Hon. Pr. Simplicie M. Sarandji, président, a noté que les parlementaires devraient exercer davantage leur devoir de contrôle sur l'exécutif. La concertation entre les parlements africains est essentielle pour tirer les enseignements des expériences des pays voisins. Aussi, en Bien qu'une loi ait été adoptée pour promouvoir la parité hommes-femmes en RCA, il y a encore du mal à établir une présence féminine plus forte au Parlement car aucun mécanisme pertinent pour les intégrer n'a été désigné. La forte présence féminine au Parlement rwandais est un exemple à copier, d'où l'importance de la

collaboration entre les parlements. Enfin, préparer les jeunes à la relève en expérimentant une série de programmes d'action jeunesse financés par le budget national.

**2. Après avoir entendu tous vos points de vue perspicaces et le travail qu'il reste à faire au cours des huit prochaines années, comment l'APNODE, en tant que réseau, peut-il aider les parlements nationaux à atteindre leurs objectifs en matière d'ODD ?**

L'Hon. Delfim Santiago Das Neves, a exhorté les Africains à embrasser leur identité pour résoudre tous les problèmes.

La sénatrice Lindiwe Dlamini, présidente du Sénat, a exprimé sa solidarité avec le Zimbabwe, qui subit toujours des sanctions internationales, et a appelé au soutien collectif du continent. Chaque pays d'Afrique a suffisamment de ressources mais perd une partie de sa jeunesse attirée par les richesses de l'Occident. Le sénateur Dlamini a demandé à l'APNODE de faire une évaluation qui cartographiera toutes les ressources dans les différents pays africains.

L'Hon. Fabakary Tombong Jatta, a exhorté les dirigeants politiques africains à prendre leurs responsabilités, à s'embrasser comme des frères, à définir les objectifs collectifs et à s'unir pour un objectif commun. Il a souligné l'importance de la justice sociale et de l'état de droit pour permettre aux pays d'avoir la paix et la stabilité, puis la prospérité pour le peuple. Il a mentionné que les parlements africains ne manquent pas de fonds pour soutenir des partenaires clés tels que l'APNODE concernant un sujet important tel que le suivi et l'évaluation.

L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, a noté que les Africains ne devraient plus être qualifiés de victimes, mais qu'ils devraient être conscients que leur sort a toujours été entre leurs mains et que l'impérialisme est combattu depuis 1936, citant l'Abyssinie contre les Italiens. Il a appelé les Africains à réaliser que la liberté politique et économique doit être conquise de leurs propres mains.

## **Discussions**

### **Questions et commentaires**

L'Hon. Kingsley Nyarko, membre du Parlement du Ghana, a observé que compte tenu de la contrainte des huit années pour atteindre les ODD, des conséquences du COVID-19 sur nos économies et de celle de la guerre d'Ukraine, comment les pays africains peuvent-ils atteindre les ODD de manière réaliste ? Il n'est pas conseillé d'évaluer les ODD, de recentrer et de cibler ceux qui sont très critiques ? Aussi, pourquoi ne pas se concentrer sur les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ?

La Très Hon. Mary Ayen Majok Deng, première vice-présidente du Conseil des États du Soudan du Sud, a noté que lorsqu'il s'agissait d'impératifs stratégiques parlementaires, le terme principal utilisé était « réinventer ». Cela s'applique-t-il à tous les parlements sachant qu'ils ne sont pas tous au même niveau de ressources et d'expérience ? Certains parlements sont jeunes ou d'autres vivent encore dans la guerre et les conflits.

Selon Jayne Musumba, responsable par intérim à IDEV3/ Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), lorsqu'il s'agit des valeurs et des principes qui conduiront à la réalisation des

ODD, l'appropriation a été mentionnée. Il a été constaté qu'en ce qui concerne APNODE, ce sentiment d'appropriation de nos solutions fait défaut.

L'Hon. Joseph S. Munsanje, a mentionné que nous voyons encore des parlements et des gouvernements africains allouer davantage de ressources à la militarisation et à d'autres domaines qui n'ajoutent pas de valeur à la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063. Alors, comment l'évaluation du développement peut-elle aider à aborder ce type d'actions ? où un budget énorme est dépensé ?

### **Réponses aux questions posées**

L'Hon. Ahmed Akhchichine, a mentionné que la réduction significative des investissements dans le transfert de savoir-faire et le renforcement des capacités dans le cadre de la coopération internationale et le fait que certains pays réquisitionnent la démocratie sont deux défis actuellement à relever. Cela implique que de plus en plus de pays africains s'éloigneront de plus en plus de l'importance centrale que les ODD ont pris dans leur vision des politiques publiques et du développement car le contexte géopolitique international est en train de changer.

L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, a souligné que les défis tels que COVID-19 ont créé l'opportunité pour le Parlement du Zimbabwe d'utiliser les technologies numériques pour communiquer et continuer à travailler. Les défis causés par cette pandémie se sont transformés en opportunités telles que l'introduction de pôles d'innovation et de parcs industriels. La guerre d'Ukraine nous enseigne que les pays africains doivent être autosuffisants en matière de sécurité alimentaire, sachant que le continent est riche en ressources naturelles. Les ODD se recourent dans leur mission, il est donc important de travailler à l'exécution de chacun d'eux simultanément.

- En réponse au problème des parlements qui ne sont pas au même niveau, tous les parlements, quel que soit leur âge, sont des parlements. L'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda a exhorté les nouveaux parlements à s'inspirer des expériences des parlements plus anciens. Par exemple, le Zimbabwe a formé un comité restreint composé de tous les présidents pour faire avancer le programme des ODD et veiller à ce que les objectifs soient intégrés dans le budget. Inversement, les jeunes parlements peuvent inspirer les plus âgés avec leur nouvelle vision.
- En ce qui concerne la question soulevée sur la propriété, tous les parlements africains ne sont pas membres de l'APNODE. Pour avoir une meilleure appropriation du Réseau, il est important de commencer par étendre le Réseau car il n'y a actuellement que 14 Chapitres.
- En ce qui concerne les allocations de ressources par le pays, au Zimbabwe, le budget numéro un est l'agriculture, suivi de l'éducation, et non des affaires militaires. En 2016, le ministre des Finances a rédigé un budget qui a été mis au défi par le Parlement de se conformer à la Constitution (donnant des budgets séparés aux commissions indépendantes, au vérificateur général et aux conseillers des chefs) et à la déclaration d'Abuja (allouant 15 % du budget à la santé) en refusant l'appropriation du projet de loi de finances.

La séance a été clôturée par un récapitulatif de la discussion par Michele Tarsila.

#### **IV. Conclusions de l'enquête parlementaire de l'USAID-TSUE sur l'utilisation des données probantes**

Cette séance était présidée par l'Hon. Njingum Musa, membre de la CE APNODE, a participé à une présentation de l'initiative USDA/RDI/KNUST - TSUE sur les « Conclusions de l'enquête parlementaire TSUE sur l'utilisation des preuves » à travers l'Afrique. La présentation a été faite par M. Elvis Otoo, responsable principal du suivi et de l'évaluation, TSUE (Outils pour renforcer l'utilisation des preuves) Ghana. Les objectifs de cette séance étaient de:

- Présentation du projet TSUE.
- Partager les résultats d'une étude sur l'utilisation des preuves dans la législation par les parlements africains menée dans 10 pays.
- Solliciter les commentaires des participants de l'AGA concernant leur expérience sur les questions d'accès et d'utilisation des preuves dans la législation et la politique.

Le projet TSUE a ciblé 100 parlementaires et 50 membres du personnel des parlements de 10 pays et s'est concentré sur quatre objectifs principaux :

- Évaluation de l'état actuel de l'utilisation des données probantes, des structures gouvernementales de surveillance et de responsabilisation, et des processus législatifs et d'élaboration des politiques.
- Élaboration de guides et d'outils pour renforcer la législation et les politiques fondées sur des données probantes.
- Élaboration de synthèses et de produits de connaissances et de diffusion sur l'utilisation des données probantes dans la législation et les politiques.
- Développement de ressources et d'outils qui permettront aux missions de l'USAID en Afrique de travailler plus efficacement avec les parlementaires pour renforcer l'utilisation des preuves dans la prise de décision.

Cette étude définit les preuves comme l'un des nombreux facteurs, externes ou internes, pour éclairer l'élaboration des politiques et qui tient compte du contexte social et politique du Parlement.

Les résultats de l'étude ont été:

- Examiner l'utilisation actuelle des données probantes dans les processus législatifs et d'élaboration des politiques. Il s'est avéré que:
  - Plus de la moitié des répondants ont évalué leur utilisation actuelle des preuves au Parlement comme élevée ou très élevée;
  - La majorité du personnel parlementaire a convenu que le processus législatif dans les parlements africains est éclairé par des preuves.
- Sources de preuves et leur utilité
  - Les parlementaires ont identifié en ligne/virtuel (96 %), interne (95 %) et externe (93 %) comme les principales sources de preuves qu'ils utilisent couramment;
  - Le personnel parlementaire a identifié les mêmes sources de preuves.
- Facilité d'accessibilité aux sources de preuves

- La majorité des parlementaires (99 %) ont cité la source virtuelle/en ligne comme étant la plus facile d'accès ; viennent ensuite les sources internes (97 %) et les sources externes (81 %);
- Cependant, 19 % ont déclaré qu'il n'était pas facile d'accéder à des preuves provenant de sources externes. De même, 3 % et 1 % ont déclaré qu'il n'était pas facile d'accéder aux preuves à partir de sources internes et virtuelles respectivement.
- Facilité d'accessibilité pour le personnel
  - Le personnel parlementaire a estimé que son accessibilité aux sources de preuves était élevée;
  - Cependant, 22% et 11% respectivement ont déclaré qu'il n'était pas facile d'accéder aux données d'organismes externes et d'autres sources.
- Types de preuves les plus utilisés par les députés dans la législation et la politique
  - Parmi les nombreux types de preuves, les parlementaires préfèrent le plus les rapports de recherche, les rapports de comité administratif ou d'enquête.
- Importance des types de preuves
  - Les députés ont classé les rapports de recherche, administratifs et d'enquête spéciale comme les trois types de preuves les plus importants.
- Obstacles à l'accès aux preuves pour la politique et la législation
  - Il existe trois principaux obstacles à l'accès aux preuves : les ressources (financières et humaines), les compétences et les capacités, et la politique partisane.
  - 77 % des personnes interrogées ont déclaré avoir des « problèmes de ressources » lors de l'accès aux preuves.
  - 70 % des répondants ont cité le manque de compétences et de capacités comme un autre obstacle à l'accès aux données probantes.
- Principaux obstacles à l'utilisation des données probantes dans les politiques et la législation
  - TIC et connectivité
  - Administratif
  - Ressources financières
  - Politique
  - Compétences et capacité
- Systèmes d'aide à l'information mis à la disposition des députés
  - Les parlementaires ont davantage recours à leurs caucus politiques comme support d'information qu'aux unités officiellement établies qui existent comme support d'information.
  - Les parlementaires ont identifié les caucus parlementaires, les groupes de réflexion/OSC et le personnel des commissions comme les principaux systèmes d'information à leur disposition pour la production et l'utilisation de preuves.
  - Malgré leur importance, les départements de recherche ne figuraient pas parmi les trois principaux systèmes de soutien à l'information mentionnés par les parlementaires.
- Sensibilisation aux outils et plateformes de gestion des connaissances
  - Les outils et plates-formes de gestion des connaissances sont essentiels à la façon dont les informations sont conditionnées, stockées et récupérées par les utilisateurs.

- Cependant, près de 56% des parlementaires ont déclaré ne pas connaître d'outils et de plateformes de gestion des connaissances dans leurs parlements.
- Évaluation des compétences des députés
  - 73 % des parlementaires ont indiqué qu'ils ont une capacité limitée à générer et à utiliser des preuves pour leur travail.
  - Cette constatation est importante pour expliquer le niveau d'utilité que les députés attachent aux différents types de preuves.
  - Presque tous les parlementaires ont évalué leurs capacités dans l'utilisation des TIC, des outils numériques, des capacités d'analyse et de synthèse comme moyennes ou inférieures à la moyenne.
- Compétences requises des députés et du personnel pour utiliser efficacement les éléments de preuve
  - Les parlementaires sont à la recherche de compétences liées à l'accès et à la production de données probantes, à la communication et à l'utilisation de données probantes pour éclairer les politiques.
  - Les trois principaux domaines comprennent : l'accès aux preuves et leur production, la documentation et la communication des preuves, et l'utilisation et l'adoption des preuves pour améliorer la législation. Comme les parlementaires, le personnel est également à la recherche de compétences liées à l'accès et à la production de données probantes, à la communication et à l'utilisation de données probantes pour éclairer les politiques. Mais comme prévu, pour le personnel, les plateformes de gestion des connaissances liées aux compétences sont essentielles.

M. Elvis Otoo a conclu sa présentation en confirmant que l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes est nouvelle pour les parlements, mais est également un domaine en pleine expansion. Si les parlements sont correctement engagés pour l'adopter, cela peut changer la trajectoire de développement du continent. Et enfin, il a ajouté que les parlements doivent être accompagnés dans ce voyage. Actuellement, peu d'investissements sont faits à la fois par les universitaires et les donateurs dans le domaine de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. M. Otoo a fait quelques recommandations.

- Communauté académique
  - Aider à développer une compréhension commune de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
  - Construire et développer des réseaux entre les producteurs et les utilisateurs de données probantes.
- Donateurs et gouvernements
  - Renforcer les capacités et les compétences des parlementaires et du personnel.
  - Améliorer les facteurs au niveau macro pour faciliter l'adoption et l'utilisation des données probantes.
  - Identifier et tirer parti des champions des données probantes.
- Parlements
  - Améliorer les facteurs au niveau organisationnel pour faciliter l'adoption et l'utilisation des données probantes.
  - Renforcer et établir des liens avec des sources externes.

- Renforcer les secrétariats de recherche et de commission en tant que principales sources de données probantes pour les parlements.
- Les parlements devraient renforcer leurs divers caucus politiques en tant que sources de preuves.
- Les parlements devraient éviter la politique partisane dans la production et l'utilisation des preuves.

### **Discussions**

L'Hon. Kingsley Nyarko, a mentionné que les parlements devraient consacrer une part importante de leur budget à la recherche ou à la collecte de preuves. Il a également demandé s'il était possible d'évaluer l'impact de l'utilisation des preuves par les parlementaires lors de la prochaine enquête sur leur travail.

L'Hon. Gizella Tetteh-Agbotui, membre du Parlement du Ghana, a noté qu'il devrait y avoir une recherche de preuves physiques en plus des preuves numériques et financières.

Michele Tarsilla, UNICEF a demandé s'il y avait des différences entre les pays anglophones et francophones, et entre les pays soutenus par l'USAID et les pays non soutenus par l'USAID ? De plus, si l'enquête examinait la qualité des preuves ?

L'Hon. Tatenda Mavetera, a mentionné qu'il sera important pour les parlementaires de développer une boîte à outils simplifiée pour une évaluation fondée sur des preuves afin de suivre ce qui a été fait et ce qui manque.

M. Otoo a répondu que dans le cadre de cette étude, plusieurs études de cas ont été réalisées. Ils ont examiné cinq pays différents et ont essayé de choisir des cas où des preuves avaient été utilisées, quel était le domaine thématique, le type de preuves et leur impact sur la politique. L'une des conclusions était que les données probantes étaient davantage utilisées dans les services sociaux.

Cette recherche était plus exploratoire, leur ouvrant ainsi un certain nombre de questions qui, espèrent-ils, conduiront à de nouvelles recherches et permettront une plongée en profondeur. En raison de contraintes de temps, l'analyse n'a pas été menée sur la différence entre les pays francophones et anglophones.

Il a ajouté qu'ils travaillaient sur un guide d'outils de S&E simplifié pour les parlementaires, avec une bibliographie de liens vers les outils et le guide.

### Jour 3

#### I. **PANEL II: Institutionnaliser l'évaluation en tant qu'outil de gouvernance : quel rôle les parlements doivent-ils jouer pour atteindre cet objectif ?**

Cette session de haut niveau présidée par Candice Morkel, Directrice de CLEAR-AA. Les panélistes comprenaient : l'Hon. Abdelilah Hifdi, de la Chambre des Conseillers du Maroc, l'Hon. Joseph S. Munsanje du Parlement de la Zambie, l'Hon. Omega Sibanda du Parlement du Zimbabwe, et l'Hon. Gizella Tetteh-Agbotui du Parlement du Ghana.

##### 1. **En vous appuyant sur vos expériences personnelles, comment les parlements africains peuvent-ils mieux tirer parti de l'évaluation en tant qu'outil de gouvernance ? Quels sont les défis auxquels les parlements sont confrontés dans cet effort, et que peut-on faire pour atténuer ces défis?**

L'Hon. Abdelilah Hifdi, a soulevé trois points:

- L'article 70 de la Constitution marocaine stipule que le Parlement vote les lois, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. Que l'on soit membre de la majorité gouvernementale ou membre de l'opposition, il doit y avoir un moment de débat démocratique et un autre de décision politique.
- La démocratie représentative est en crise et les législateurs ont l'obligation de répondre à cette préoccupation. Pour qu'il y ait convergence entre démocratie participative et démocratie représentative, l'évaluation doit être une compétence partagée avec l'État et ses services, la société civile, la Cour des comptes et les conseils économiques, sociaux et environnementaux.
  - Il y a une inflation législative avec environ un mandat de 400 à 500 lois pour 5 à 6 ans, que l'on soit au sein de la Chambre des représentants ou de celle des conseillers. Naturellement, cela a un impact sur la qualité des évaluations effectuées par le parlement. A ce sujet, il a proposé de procéder à des bilans annuels des lois votées et de lier les lois au moment du vote à un calendrier mentionnant des délais semestriels ou annuels d'application de ces lois par le Gouvernement.

L'Hon. Joseph S. Munsanje, a noté que l'évaluation est encore un nouveau concept utilisé par les parlements. Les défis à son utilisation comprennent : un leadership inadéquat en matière de S&E, des capacités limitées en termes de personnel, des compétences définies au sein des parlements ; et allocation budgétaire insuffisante sans financement alloué au S&E. Il a présenté les solutions comme : (i) des partenariats pour renforcer les capacités du parlement en matière d'évaluation. CLEAR-AA a aidé à produire un bon examen complet de la situation du S&E au Parlement de la Zambie. Le bilan de cette collaboration a grandement permis de rectifier certaines actions. D'autres partenariats avec le ministère des Finances et l'Université de Zambie ont également été utiles. Il est essentiel de travailler avec des partenaires coopérants pour combler les lacunes en matière de ressources ; et (ii) APNODE peut également aider en termes d'outils et de processus pour apprendre les meilleures pratiques en matière d'évaluation.

L'Hon. Omega Sibanda, a partagé qu'au Zimbabwe, ils sont un peu en avance en termes de S&E. Ils ont des politiques depuis 2015 qui les guident, et un ministère du S&E et de la mise en œuvre des projets a été formé. Le député. Le Président du Parlement pousse et dirige les initiatives de S&E.

Au sein de la section nationale de l'APNODE, plusieurs ateliers sont organisés pour sensibiliser au S&E. Cependant, certains défis demeurent : (i) Sensibilisation à l'évaluation dès le niveau secondaire et supérieur ; (ii) Les différentes affiliations politiques au sein du parlement. Par exemple, un législateur de l'opposition et un ministre du parti au pouvoir peuvent devenir un défi dans l'évaluation en raison de divergences politiques. Il est donc important de s'assurer que les gens acceptent que dans toute configuration gouvernementale, on doit mettre de côté son point de vue politique une fois qu'on occupe le poste de législateur ; (iii) Manque de personnel de bureau pour assister les parlementaires dans leurs activités de recherche ; et (iv) les ONG doivent être suivies pour évaluer leur impact sur une communauté bénéficiaire.

L'Hon. Gizella Tetteh-Agbotui, a exhorté les parlements africains à être plus proactifs et formels. Elle a également parlé des aspects tangibles et intangibles (culture de l'évaluation et engagement envers l'évaluation) de l'institutionnalisation. La nécessité d'une boîte à outils standardisée pour équiper les membres des parlements qui n'ont pas les compétences nécessaires pour mener ou analyser des évaluations a été soulignée.

**2. Une société civile dynamique peut compléter le travail de contrôle d'un parlement national. Comment les acteurs non étatiques tels que les VOPE, les OSC et les médias peuvent-ils compléter les efforts du Parlement pour exercer efficacement sa fonction de contrôle sur l'exécutif et le tenir responsable des résultats de développement ?**

L'Hon. Abdelilah Hifdi, a soulevé deux points concernant le fonctionnement des démocraties africaines : (i) La société civile, même si elle est déjà représentée à travers certaines instances d'évaluation et de régulation au sein des conseils économiques, sociaux et environnementaux, souffre d'une non-reconnaissance du rôle du citoyen; et il y a un problème d'autocensure des parlementaires en raison de leur appartenance à l'opposition. Il a proposé trois solutions possibles : Une culture de dialogue entre les pouvoirs législatif et exécutif doit être instaurée ; enregistrement de l'évaluation au niveau des règlements intérieurs des parlements, pour accroître les compétences des commissions permanentes ; et l'APNODE pourrait aider les parlements à allouer des lignes budgétaires pour l'évaluation.

L'Hon. Omega Sibanda, a suggéré que les informations de haut en bas soient bien communiquées aux différentes organisations. Les ONG, les chefs traditionnels et les influenceurs de la société peuvent aider en termes de S&E des programmes de développement. Il a mentionné que pour réaliser le S&E, il est nécessaire de renforcer les capacités des personnes à la base de la société en matière d'évaluation. Cela établira une culture d'évaluation de bas en haut.

Il a également fait part de ses inquiétudes quant à l'indépendance financière de l'institution législative, qui dépend de la volonté de l'exécutif d'accorder un budget pour permettre l'exercice de l'action législative.

**3. Dans l'effort continu pour faire avancer le développement transformateur qui profite à tous au sein de la société, quelles mesures doivent être institutionnalisées pour rendre les parlements nationaux plus réactifs à l'utilisation des évaluations?**

L'Hon. Gizella Tetteh-Agbotui, a proposé que les mesures suivantes soient institutionnalisées : Un projet de loi sur l'évaluation nationale qui tiendrait les gouvernements responsables ; une

formalisation simple du rapport d'évaluation au parlement ; et les médias devraient être aussi informés que le parlement sur les questions d'évaluation afin de faciliter la discussion dans la sphère publique.

L'Hon. Abdelilah Hifdi, a suggéré que pour mener à bien une évaluation scientifique, il est nécessaire d'entreprendre des études d'impact, donnant l'exemple d'une loi qui oblige le gouvernement français à accompagner tout projet de loi à soumettre au processus d'approbation parlementaire d'une étude d'impact. Il a également exprimé ses inquiétudes quant à l'indépendance financière de l'institution législative, qui dépend de la volonté de l'exécutif d'octroyer un budget pour permettre l'exercice de l'action législative.

### **Discussions**

L'Hon. Kingsley Nyarko, a demandé comment s'assurer que l'idéologie du protocole ou le patronage du protocole ne compromettent pas la qualité de l'évaluation dans le contexte de la recherche de contributions des OSC et d'autres parties prenantes concernées.

Le sénateur Mamadou Cissé, 1er vice-président de la commission des affaires économiques et financières du Sénat de Côte d'Ivoire, a partagé que sous la recommandation de l'UEMOA, la plupart des parlements ouest-africains ont établi un budget programme triennal avec des indicateurs de performance. Cela leur a permis d'avoir une meilleure évaluation de ce qui a été fait.

L'Hon. Noel Rossan Goakûn Toé, a partagé qu'au Burkina Faso, ils n'ont pas de dépendance financière envers leur gouvernement parce que la constitution stipule que le Parlement est indépendant dans l'élaboration et la gestion de son budget.

L'Hon. Bernadette GAMBO, Membre, Parlement, République centrafricaine, a noté que leur gouvernement a mis en place un dispositif où les ministres et les habitants des régions, accompagnés de leurs adjoints de ces régions, travaillent en synergie pour faire le point sur la situation, connaître les actions à prendre, puis évaluer pour le développement inclusif du pays.

L'Hon. Elise Pokossy-Doumbe, a rappelé la nécessité de mieux faire comprendre au gouvernement que l'évaluation est un outil de progrès et non de contrôle, permettant un développement harmonieux et de voir ce qui a été fait et ce qui doit être refait. Elle a également noté que le leadership des députés doit être plus fort et plus visible, et que l'APNODE a un grand rôle à jouer dans la promotion de l'établissement de l'évaluation comme outil de travail parlementaire. Cela peut se faire en facilitant l'adhésion des parlements à l'APNODE et surtout la création de sections locales. Hon. Pokossy-Doumbe a également exhorté les partenaires à aider à renforcer les capacités des parlementaires qui, dans la plupart des cas, ne sont pas des évaluateurs.

M. Ahmed Bencheikh, président de l'Association marocaine de S&E, a partagé que depuis 14 ans, l'association de S&E plaide pour l'institutionnalisation de la fonction d'évaluation au Maroc. La fonction implique la responsabilité, l'apprentissage et la prise de décision. Cela s'est fait à travers des protocoles d'accord, qui ont pris acte de la révision de la Constitution marocaine en 2011, de la promulgation de la loi organique sur les collectivités territoriales et du grand débat sur le nouveau modèle de développement au Maroc. De plus, l'association S&E participe énormément au renforcement des capacités ; depuis 2010, se tient la semaine marocaine de l'évaluation. A ce jour, quatre éditions ont eu lieu, et celle de 2012 était centrée sur les pays en transition démocratique.

En réponse à l'Hon. Kingsley Nyarko à propos du favoritisme protocolaire qui compromet la qualité de l'évaluation, l'Hon. Joseph S. Munsanje, a suggéré d'utiliser des outils, des processus et du personnel objectifs pour s'assurer qu'aucun d'entre eux n'est aligné ou lié à une idéologie politique. Cela supprimera tout biais susceptible d'influencer l'analyse.

## II. **PANEL III : Repenser l'engagement et l'action parlementaires en réponse aux crises**

Cette session de haut niveau présidée par Edoé Agbodjan, Directeur de CLEAR-FA Les panélistes étaient l'Hon. Noel Rossan Goakûn Toé, ancien député du Burkina Faso, l'Hon. Éléonore Johasy. Assemblée nationale de Madagascar, et M. Nginzo M. Bullen, Greffier adjoint, Conseil des États, Soudan du Sud.

### 1. **Le contexte actuel de crise influence-t-il l'exercice des trois (3) fonctions parlementaires (législatif, contrôle, représentation)?**

L'Hon. Eleonore Johasy, a mentionné que l'action parlementaire doit rester la même en temps de crise ou non. Ce sont les conséquences de ces fonctions qui changent. Elle a également déclaré que même s'il y a une situation d'urgence en temps de crise et que le pouvoir exécutif prend les choses en main sans passer par le législatif, les parlementaires doivent être plus attentifs et plus vocaux, et surtout se souvenir de leur rôle de contrôle. Elle a insisté sur le fait que les parlementaires ont l'obligation de construire notre information, de la rechercher pour justifier l'action gouvernementale le moment venu.

L'Hon. Noel Rossan Goakûn Toé, a exhorté les parlementaires à être plus vigilants en temps de crise dans l'analyse des indicateurs d'impact suite à une action précipitée du Gouvernement, qui doivent être comparés aux objectifs initiaux attendus avant la crise. Il a mentionné qu'il est nécessaire de repenser le modèle économique, en particulier la politique nationale de sécurité alimentaire et la politique de souveraineté. Il a encouragé les parlementaires à voter pour une portion budgétaire plus élevée afin de relever les défis de la sécurité alimentaire et les questions de souveraineté afin d'être plus résilients en temps de crise.

M. Nginzo M. Bullen, a partagé trois événements qui se sont produits au Soudan du Sud juste après leur indépendance et qui ont laissé un impact négatif sur le fonctionnement du parlement.

- À peine un an après son indépendance en 2012, le gouvernement du Soudan du Sud a été obligé d'opter pour des mesures d'austérité. Le Parlement a joué un rôle majeur dans l'approbation des mesures d'austérité sur la base des conclusions qu'ils avaient.
- En 2013, le pays a connu une guerre civile. Les médias internationaux ont pris à tort le récit des causes de la guerre. Pour corriger ce récit, le Parlement a décidé de se lancer dans une campagne de sensibilisation rigoureuse pour atteindre tous les pays voisins du Soudan du Sud, et plusieurs délégations ont été envoyées chez les partenaires de l'UA.
- En 2014, la dévaluation de la monnaie du Soudan du Sud s'est produite.

Si la fonction de législation et de contrôle n'a pas été affectée par ces événements, la fonction de représentation l'a été. En effet, le gouvernement n'a pas été en mesure d'offrir aux parlementaires l'allocation de ressources pour visiter leurs circonscriptions et dialoguer avec leurs communautés.

## 2. **Quels sont les moyens dont disposent les parlementaires pour faire face aux nouveaux défis qui émergent des crises dans l'exercice de leur fonction?**

L'Hon. Eleonore Johasy, a soulevé plusieurs points :

- L'action des parlementaires doit être préventive pour éviter que des crises n'apparaissent. Pour ce faire, les parlementaires peuvent utiliser tous les leviers à leur disposition, comme les commissions d'enquête, les conférences régionales, les questions orales et écrites.
- Le Parlement de Madagascar a le devoir de contrôler non seulement l'action gouvernementale mais aussi son orientation. Par conséquent, en temps de crise, les parlementaires doivent être plus vigilants et rigoureux car certaines actions gouvernementales, même si elles sont bien menées, n'ont pas vocation à conduire au développement du pays, qui est l'objectif premier du Parlement malgache.
- L'évaluation peut être utilisée comme un outil pour confronter et évaluer l'action gouvernementale en temps de crise.

L'Hon. Noel Rossan Goakûn Toé, a noté que le parlementaire est pris en otage entre les besoins du peuple, les mesures choisies par le gouvernement pour répondre aux préoccupations de ce dernier, et le parlementaire qui doit exercer sa fonction en toute conscience et indépendance. Les parlementaires doivent donc trouver un équilibre entre ces trois positions pour mener à bien leur action de contrôle.

M. Nginzo M. Bullen a partagé le même sentiment de prise d'otage du parlementaire partagé par l'Hon. Noel Rossan Goakun Toe.

### **Discussions**

L'Hon. Delfim Das Neves, a invité l'auditoire à adhérer à une gestion prévisible des crises au niveau des parlements et à l'importance de prendre en compte l'intérêt public.

L'Hon. Mohammed Adams Sakpuru, membre du Parlement du Ghana, a fait part de ses inquiétudes quant à l'attribution du pouvoir à l'exécutif pendant une crise. En effet, à l'époque du COVID-19, le Parlement du Ghana a adopté une loi qui a permis au président d'imposer des restrictions car la crise a rendu presque impossible pour le gouvernement de toujours rencontrer le Parlement et de synchroniser les politiques.

L'Hon. Eleonore Johasy, a déclaré que les parlementaires ont un devoir de responsabilité vis-à-vis des citoyens qu'ils représentent et qu'ils doivent, par conséquent, représenter au mieux les intérêts des populations et rectifier, le cas échéant, l'orientation politique de toute action publique.

M. Nginzo M. Bullen, a déclaré que les parlementaires, malgré tous les défis auxquels ils sont confrontés, doivent faire ce qu'on attend d'eux.

L'Hon. Noel Rossan Goakûn Toé, a conclu que les parlementaires devraient saisir les crises comme une opportunité pour apprendre à développer des politiques publiques plus efficaces et stratégiques pour construire le modèle de société auquel ils aspirent.

### **III. Considérations pour la 8e AGA de l'APNODE et autres questions**

L'assemblée générale annuelle a examiné toutes les autres questions et considérations concernant le lieu et les dates de la huitième assemblée générale annuelle de l'APNODE. Présidé par l'Hon. Njingum Musa, la session a vu les représentants de CLEAR -AA/FA réaffirmer leur soutien à l'APNODE. De même, l'UNICEF a exprimé son soutien en s'engageant à tirer parti de son influence pour amener les pays qui ne sont pas encore membres de l'APNODE à rejoindre le réseau. D'autres expressions de soutien sont venues du Sénat d'Égypte. Malheureusement, en raison de contraintes de temps, la discussion sur les considérations relatives au lieu et aux dates de la huitième AGA a dû être écourtée.

### **IV. Séance de clôture et vote de remerciement**

La séance de clôture a été présidée par l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda. Le Président de la Chambre des Conseillers, l'Hon. Enaam Mayara a réaffirmé le soutien du Royaume du Maroc à toutes les opportunités de coopération entre les parlements. Les orateurs/présidents présents, dans leurs remarques de clôture respectives, ont souligné la nécessité pour les parlements africains de soutenir la vision et le mandat de l'APNODE et pour les pays africains de faire de l'évaluation des politiques publiques une priorité pour garantir que le continent atteigne ses ODD des Nations Unies. Les Présidents, Présidents, le Président de l'APNODE et le Représentant de la BAD ont remercié respectivement le Roi du Maroc, le Président de la Chambre des Conseillers et son personnel pour avoir parfaitement accueilli la 7ème AGA. En conclusion, l'Hon. Avocat. Jacob F.N. Mudenda, a réitéré ses remerciements et a appelé le Maroc à soutenir fermement l'APNODE.

## ANNEXES

### Annex1: Liste des participants

Pays / Institution	#	Genre	Nom	DESIGNATION
Benin	1	H	Hon. Jeremie Adomahou	Député
Burkina Faso	2	H	Hon.Goakûn Rossan Noël Toe	Ancien député
Cameroun	3	F	Hon. Elise Pokossy Doumbe	Députée, member du comité exécutif de l'APNODE
	4	H	Hon. Musa Mbutoh Njingum	Députée, member du comité exécutif de l'APNODE
République centrafricaine	5	H	<b>Hon. Pr. Simplicie M. Sarandji</b>	<b>Président de l'Assemblée Nationale</b>
	6	F	Hon. Bernadette Gambo	Député
	7	H	Hon. Sylvain Bombo	Député
	8	H	M. Frank Ngodi	Expert parlementaire
	9	H	M. Paul M. Ngoupama	Directeur de presse
	10	H	M. Serge C. Toubissa	Directeur du protocole
	11	H	Commandant Valéry Oungai Kpawirena	Directeur de la sécurité
Cote d'Ivoire	12	H	Sen. Mamadou Cisse	1er Vice-Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières du Sénat
	13	H	M. Yao Félix Koffi	Sous-directeur des Collectivités Territoriales et des Ivoiriens de l'étranger au Sénat
Egypte	14	F	Sen. Dr. Camelia Sobhi	Députée, membre de la commission de l'éducation
Eswatini	15	F	<b>Hon. Sen. Lindiwe Dlamini</b>	<b>Présidente du Sénat</b>
	16	F	Ms. Zanele Gamedze	Greffier adjoint au Parlement
Gambie	17	H	<b>Hon. Fabakary Tombong Jatta</b>	<b>Président de l'Assemblée Nationale</b>
	18	H	M. Ousman F. T. Jatta	Assistant personnel du Président

	19	H	M. Gbairu Janneh	Directeur de la Communication
Ghana	20	F	Hon. Gizella Tetteh-Agbotui	Député
	21	H	Hon. Kingsley Nyarko	Député
	22	H	Hon. Mohammed Adams Sakpuru	Député
	23	H	M. Albert Essuman	Comptable
	24	H	M. Cephas Egbefome	Chargé de recherche
	Madagascar	25	F	Hon. Eleonore Johasy
Maroc	26	H	Hon. Enaam Mayara	Président de la Chambre des conseillers
	27	H	Hon. Ahmed Akhchichine	2nd Vice- Président de la Chambre des conseillers
	28	H	Hon. Abdelilah Hifdi	Questeur de la Chambre des conseillers
	29	H	M. Ahmed Bencheikh	Président de l'Association marocaine de suivi & évaluation
	30	H	M. Jamal Ramdane	Secrétaire Général de l'Association Marocaine de suivi & évaluation
	31	H	M. Khalid Setti	Conseiller parlementaire
	32	H	M. Dahmani Mostapha	Conseiller parlementaire
	33	H	Mme. Fatiha Khortal	Conseiller parlementaire
	34	H	M. Abed Badel	Conseiller parlementaire
	35	H	M. Youssef Iddi	Conseiller parlementaire
	36	H	Mme. Hanae Benkhir	Conseiller parlementaire
	37	H	M. Abderahman Ablila	Conseiller parlementaire
Sao Tome & Principe	38	H	<b>Hon. Delfim Santiago Das Neves</b>	<b>Président de l'Assemblée Nationale</b>
	39	F	Mme. Valentina Das Neves	Epouse du Président de l'Assemblée Nationale
	40	H	M. Raul Aragao	Chargé d'affaires et chef de mission diplomatique au Maroc

<b>Sao Tome &amp; Principe</b>	41	F	Mme. Ludimila Da Trindade	Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée Nationale
	42	H	M. Phillippe Olczyk	Conseiller du président de l'Assemblée nationale
	43	H	M. Augustino Mendes	Sécurité du président de l'Assemblée nationale
<b>Soudan du Sud</b>	44	F	<b>Très. Hon. Mary Ayen Majok DENG</b>	<b>1ère vice-présidente du Conseil d'Etat</b>
	45	H	Hon. Joseph Wol Modesto Ukelo	Président, Comité de la Gouvernance Décentralisée
	46	F	Hon. Josephine Ambrose Nakuru Achaukileng	Président, Commission de l'information et des affaires des Membres
	47	H	Hon. Isaac Sumu Keliopa Ramadan	Président de la Commission de la législation, des affaires juridiques et des ressources humaines
	48	H	Hon. Ricardo Diacon Ugali Udo	Vice-président, Commission des affaires politiques
	49	F	Hon. Margaret John Jok Chuol	Président de la Commission économique et financière
	50	H	M. Khalid Geprel Magak Malith	Journaliste
	51	H	M. Bullen Nginzo Murangui Birisi	Greffier adjoint
	52	F	Mme. Gadizie Basonugo Hussien Eissa	Directeur exécutif, Bureau du 1er vice-président
<b>Zambie</b>	53	H	Hon. Joseph S. Munsanje	Membre du Parlement, APNODE Zambie Président par intérim
	54	H	M. Japheth Chanda	APNODE Zambia Desk Officer
<b>Zimbabwe</b>	55	H	<b>Hon. Avocat Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda</b>	<b>Président du parlement</b>
	56	F	Hon. Tatenda Mavetera	Députée
	57	H	Hon. Sen. Langton Chikukwa	Député
	58	F	Hon. Paurina Mpariwa	Députée
	59	H	Hon. Omega Sibanda	Député
	60	F	Mme. Martha Mushandinga	Adjointe exécutive principale à l'hon. Président
	61	H	M. Christian Ratsakatika	Greffier principal du comité / Secrétaire de délégation
	62	H	M. Zvimekria Clive Mkushwa	Aide de camp du Président

<b>Zimbabwe</b>	<b>63</b>	<b>H</b>	M. Dumisani Jermane Miga	Sécurité du Président
	<b>64</b>	<b>H</b>	M. Victor Muhandu	Sécurité du Président
<b>CLEAR Afrique Anglophone</b>	<b>65</b>	<b>F</b>	Dr. Candice Morkel	Directrice executive du CLEAR-AA
	<b>66</b>	<b>H</b>	Dr. Ian Goldman	Conseiller en systèmes d'évaluation et preuves
<b>CLEAR Afrique Francophone</b>	<b>67</b>	<b>H</b>	Dr. Edoé Agbodjan	Directeur
<b>USAID-TSUE</b>	<b>68</b>	<b>H</b>	M. Elvis Otoo	Projet USAID-Utilisation des preuves dans les politiques et la législation en Afrique (TSUE)
<b>UNICEF</b>	<b>69</b>	<b>H</b>	M. Michele Tarsilla	Conseiller régional en évaluation, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
<b>Réseau Francophone d'Evaluation</b>	<b>70</b>	<b>H</b>	M. Thaddée Yossa	Président
	<b>71</b>	<b>F</b>	Mme. Claudine Morier	Vice-Présidente
	<b>72</b>	<b>F</b>	Mme. Ghizlane Khammal	Membre du comité exécutif
<b>BAD/ Secrétariat de l' APNODE</b>	<b>73</b>	<b>F</b>	Mme. Jayne Musumba	Manager par Intérim IDEV3
	<b>75</b>	<b>H</b>	M. Kobena Hanson	Responsable principal du développement des capacités d'évaluation
	<b>76</b>	<b>F</b>	Mme. Foteh Youssouf	Consultant, IDEV3
	<b>77</b>	<b>H</b>	M. Boubakari Gansonre	Consultant, Secrétariat de l'APNODE